



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours externe BAC + 3 du CAPES

Cafep-Capes

Section Sciences économiques et sociales

- 1) Exemple de sujet pour la seconde épreuve d'admissibilité
- 2) Extrait de l'arrêté du 17 avril 2025

Les épreuves des concours externes du Capes et du Cafep-Capes BAC +3 sont déterminées dans [l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré](#), publié au Journal Officiel du 19 avril 2025, qui fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le schéma des épreuves.

CAPES BAC + 3
Sujet 0 / Seconde épreuve d'admissibilité

Domaine majeur : science économique

Question générale s'appuyant sur un dossier documentaire (science économique) – 13 points :

Montrer que le progrès technique est endogène et qu'il résulte de la dynamique de l'innovation.
Il est demandé au candidat de répondre de façon structurée à la question en s'appuyant sur le dossier documentaire.

Document 1

Répartition de la DIRDE par branches utilisatrices de la recherche en 2020 (en M€)

France entière

	DIRDE 2020		Évolution 2015-2020 en volume en moyenne annuelle (en %)	Variation 2019-2020 en volume
	Montant (en M€) [1]	Répartition par branches (en %)		
Dépense intérieure de R&D des entreprises – Branches des industries manufacturières [2]	23 509	68	-0,9	-7,0
Industrie automobile	4 277	12	-0,7	-10,3
Construction aéronautique et spatiale	3 349	10	-2,5	-10,9
Industrie pharmaceutique	2 681	8	-3,6	-6,5
Industrie chimique	1 847	5	-0,8	-7,4
Fabrication instruments et appareils de mesure, essai et navigation, horlogerie	1 565	4	-2,8	-7,3
Composants, cartes électroniques, ordinateurs, équipements périphériques	1 669	5	+1,3	-6,5
Fabrication de machines et équipements non compris ailleurs	1 362	4	+3,0	+4,2
Fabrication d'équipements électriques	1 391	4	+5,1	+0,1
Fabrication d'équipements de communication	1 059	3	+0,5	+18,1
Autres branches des industries manufacturières	4 310	13	-1,3	-10,5
Dépense intérieure de R&D des entreprises – Branches de services [2]	9 620	28	+5,2	+1,7
Activités informatiques et services d'information	2 810	8	+3,9	-4,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3 545	11	+8,7	+4,0
Télécommunications	670	2	-6,8	-5,3
Édition, audiovisuel, diffusion	1 756	5	+7,3	+2,8
Autres branches de services	839	2	+6,9	+18,2
Dépense intérieure de R&D des entreprises – Primaire, énergie, construction	1 495	4	-0,8	-0,6
Dépense intérieure de R&D des entreprises – Total	34 625	100	+0,6	-4,4
Dépense extérieure de R&D des entreprises	12 012		-1,0	-19,1

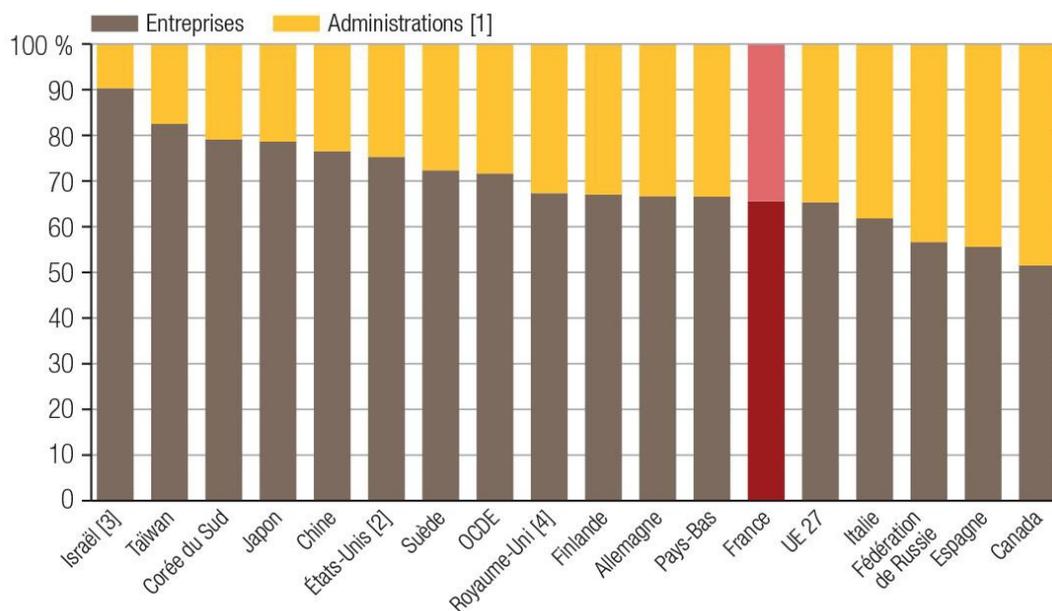
[1] Depuis 2008, les branches de recherche sont décrites à l'aide de la nomenclature d'activités française (NAF rév.2).

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.

Source : « État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n°16 », Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 2023.

Document 2

Part de la DIRD exécutée par les entreprises et les administrations dans l'OCDE en 2020 (en %)



[1] État, enseignement supérieur et institutions sans but lucratif.

[2] Dépenses en capital exclues (toutes ou en parties).

[3] Défense exclue (toute ou principalement).

[4] Données 2019.

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES, OCDE.

Source : « État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n°16 », Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 2023.

Document 3

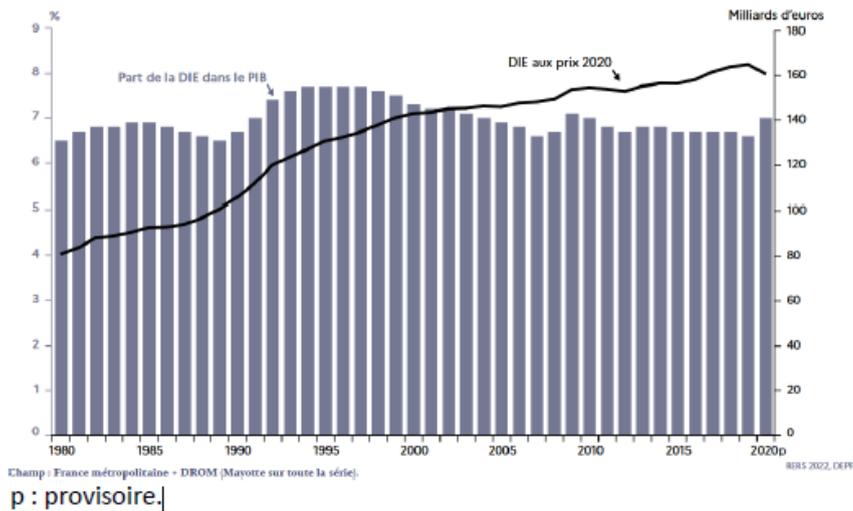
**Taux de croissance du PIB (en %) et contributions
à la croissance du PIB (en points de %) dans quelques pays (2010-2019)**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
France										
Contribution du facteur travail	0,5	0,9	0,0	-0,6	0,0	0,2	0,6	0,1	1,0	0,7
Contribution du facteur capital	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7
Contribution de la PGF	0,9	0,8	-0,3	0,6	0,4	0,3	-0,1	1,5	0,0	0,1
Taux de croissance annuel du PIB	1,8	2,2	0,4	0,6	1,0	1,0	1,0	2,4	1,8	1,5
Corée du Sud										
Contribution du facteur travail	0,6	0,5	0,7	0,6	0,6	1,0	0,1	-0,9	-0,6	-0,1
Contribution du facteur capital	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,3	1,4	1,2	1,0
Contribution de la PGF	4,7	1,7	0,3	1,1	1,2	0,5	1,5	2,6	2,3	1,1
Taux de croissance annuel du PIB	6,8	3,7	2,4	3,2	3,2	2,8	2,9	3,2	2,9	2,0
États-Unis										
Contribution du facteur travail	0,0	1,1	1,4	1,0	1,4	1,5	1,0	1,0	1,3	0,6
Contribution du facteur capital	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,7	0,8	0,8
Contribution de la PGF	1,9	-0,2	0,1	0,1	0,3	0,8	0,1	0,7	0,9	0,7
Taux de croissance annuel du PIB	2,6	1,6	2,2	1,8	2,5	3,1	1,7	2,3	3,0	2,2

Source : d'après OCDE, 2021.

Document 4

Évolution du montant de la dépense intérieure d'éducation (DIE) en milliards d'euros constants et de sa part dans le PIB (en %)



Source : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, 2022.

Document 5

Puisqu'on écarte les progrès techniques exogènes, on peut considérer que le modèle présenté ici est un modèle d'équilibre avec progrès technique endogène, dans lequel la croissance de long terme est due, principalement, à l'accumulation de savoir par des agents qui maximisent leur profit et qui sont tournés vers le futur. L'accent mis sur le savoir comme forme essentielle du capital, suggère des modifications simples dans la formulation du modèle habituel de croissance agrégée. [...] De plus, investir dans le savoir produit des externalités évidentes. On suppose que la production d'une nouvelle connaissance par une entreprise a un effet externe positif sur les possibilités de production d'une autre forme car les découvertes ne peuvent pas être parfaitement gardées secrètes ou protégées par des brevets. Plus important, la production de biens de consommation, comme fonction du stock de connaissance et d'autres facteurs de production, est à rendements croissants. Plus précisément la connaissance peut avoir des rendements marginaux croissants. Contrairement aux modèles où le capital est à productivité marginale décroissante, la croissance de la connaissance est sans limites. [...] Le point clef pour expliquer le résultat contraire au résultat habituel à propos de la croissance, est l'hypothèse de productivité marginale croissante et non décroissante dans le capital-savoir. [...]

Pour notre propos, il est important de noter que les pays qui ont connu précédemment le développement le plus important ont aussi l'air de bénéficier davantage des périodes de forte croissance au niveau mondial et de souffrir moins pendant les ralentissements. C'est-à-dire que les taux de croissance semblent être croissants non seulement en fonction du temps mais aussi en fonction du degré de développement. L'observation suivant laquelle ce sont les pays les plus développés qui semblent croître le plus vite s'étend aussi à une comparaison entre les pays les plus industrialisés.

Romer, P.A., 1986, « Increasing Returns and Long Run Growth », *Journal of Political Economy*, vol. 94, (traduit in Bréal 2003).

Document 6

Le contenu des budgets ouvriers, disons de 1760 à 1940, n'a pas simplement grossi sur la base d'un assortiment constant, mais il s'est constamment modifié du point de vue qualitatif. De même, l'histoire de l'équipement productif d'une ferme typique, à partir du moment où furent rationalisés l'assolement, les façons culturales et l'élevage jusqu'à aboutir à l'agriculture mécanisée contemporaine - débouchant sur les silos et les voies ferrées, - ne diffère pas de l'histoire de l'équipement productif de l'industrie métallurgique, depuis le four à charbon de bois jusqu'à nos hauts fourneaux contemporains, ou de l'histoire de l'équipement productif d'énergie, depuis la roue hydraulique jusqu'à la turbine moderne, ou de l'histoire des transports, depuis la diligence jusqu'à l'avion. L'ouverture de nouveaux marchés nationaux ou extérieurs et le développement des organisations productives, depuis l'atelier artisanal et la manufacture jusqu'aux entreprises amalgamées telles que l'*U.S. Steel*, constituent d'autres exemples du même processus de mutation industrielle - si l'on me passe cette expression biologique - qui révolutionne incessamment de l'intérieur la structure économique, en détruisant continuellement ses éléments vieillis et en créant continuellement des éléments neufs. Ce processus de *Destruction Créatrice* constitue la donnée fondamentale du capitalisme : c'est en elle que consiste, en dernière analyse, le capitalisme et toute entreprise capitaliste doit, bon gré mal gré, s'y adapter.

J.A. Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie* (1942), Payot, 1990, p.116-117.

Seconde partie (sociologie et/ou science politique) – 7 points :

Utilisation d'Internet et pratiques culturelles selon le sexe et l'âge en 2018-2019 (part en %)

	Femmes	Hommes	16-24 ans	25-39 ans	40-59 ans	60 ans ou plus	Ensemble
Part des personnes ayant utilisé Internet au cours des trois derniers mois							
Tous les jours ou presque	70	73	93	90	78	43	71
Au moins une fois par semaine	9	9	3	6	11	12	9
Moins d'une fois par semaine	8	7	4	3	7	12	7
Jamais	13	11	1	1	4	33	12
Part des personnes ayant au moins une fois dans l'année...							
été au cinéma	64	60	83	74	65	42	62
assisté à un spectacle vivant (concert, théâtre, etc.)	51	46	52	54	54	38	49
visité un musée, une exposition ou un monument historique	43	43	45	46	47	37	43
Part des personnes ayant lu un livre (hors bande dessinée) dans l'année							
Au moins un livre	71	53	58	60	65	62	62
Dont au moins six livres	43	27	29	30	36	40	35

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménage ordinaire.

Source : France, portrait social, INSEE, 2021.

Question 1 : Montrer que l'utilisation d'Internet et les pratiques culturelles sont corrélées au sexe et à l'âge.

Question 2 : Quels sont les principaux facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social ?

Domaine majeur : sociologie et science politique

Question générale s'appuyant sur un dossier documentaire (sociologie et science politique) – 13 points :

Montrer pourquoi les individus s'engagent malgré le paradoxe de l'action collective.

Il est demandé au candidat de répondre de façon structurée à la question en s'appuyant sur le dossier documentaire.

Document 1

Comme les avantages de l'action collective profitent à tout le monde dans une catégorie ou un groupe donné, quels que soient le soutien apporté à l'action collective ou la contribution en argent et en temps fournie à celle-ci, il n'y aura pas d'incitation à une action collective délibérée dans les groupes de grande taille. Comme les avantages de l'action collective profitent à tous ceux qui appartiennent à une catégorie déterminée, que les individus ou les firmes qui la composent aient ou non contribué à l'action collective en lui consacrant leur temps ou leur argent, il n'est pas rationnel de chercher activement à obtenir des biens collectifs dans l'intérêt du groupe ou de la classe dont on fait partie, du moins dans les grands groupes. On bénéficiera de toute façon des avantages des actions de toute nature qui seront entreprises par les autres et, dans les grands groupes, une personne ou une firme isolée n'est pas en mesure d'aboutir à elle seule aux résultats recherchés. Ainsi, les groupes, du moins les grands, ne s'engagent normalement pas dans une action collective pour le seul motif des avantages qu'elle procure.

Comme je l'ai montré dans la logique de l'action collective, du moins aux Etats-Unis, il y a toujours, si on examine tous ces groupes, des trouvailles spéciales, que j'appelle "incitations sélectives", qui expliquent que les adhésions à toutes les grandes organisations vouées à l'action collective se maintiennent pendant un temps considérable. Les incitations sélectives sont des avantages ou des sanctions individualisés qui poussent les différentes firmes ou personnes à participer à l'action collective ou à la soutenir financièrement. Elles expliquent le fait que les biens collectifs ou les biens publics qui résultent de l'action collective ne sont pas une incitation suffisante pour que des individus rationnels s'engagent dans celle-ci. Dans de très petits groupes, il arrive qu'une action rationnelle délibérée soit entreprise pour obtenir des biens collectifs en l'absence de toute incitation sélective, mais ce n'est jamais vrai, à long terme du moins, dans les grands groupes.

Source : Mancur Olson, « Pour une façon d'aborder la politique des Pouvoirs Publics qui transcende des idéologies dépassées », *Politiques et Management Public*, 1987.

Document 2

L'observation directe, les témoignages écrits laissés par certains et les déclarations recueillies à l'occasion de conversations ou d'entretiens de recherche, mettent clairement en évidence que les militants retirent bel et bien diverses satisfactions de leur engagement. Ces composantes sensibles de leur activité peuvent être analysées comme des mécanismes de « récompense », ou, pour mieux dire, comme des rétributions, de l'implication dans les activités d'un mouvement collectif.

Ces incitations « non-officielles » existent pour les dirigeants, qui trouvent dans l'occupation de positions de pouvoir dans l'État ou dans leur organisation, des sources de revenu, des avantages matériels, la possibilité de vivre de la politique, des moyens pour agir conformément à leurs convictions idéologiques et politiques et/ou diverses gratifications symboliques comme le prestige, la notoriété, l'honneur et le pouvoir. Pour les permanents et autres collaborateurs salariés, l'engagement permet d'accéder à un emploi rémunéré et ménage les disponibilités nécessaires à l'engagement au service d'une cause. Ceux qui occupent des positions hiérarchiques dans l'organisation aux divers niveaux ne sont pas toujours rémunérés, mais sont *de facto* gratifiés par divers bénéfices d'estime de soi, de puissance (accès à des informations à diffusion restreinte, sentiment d'importance, satisfaction d'agir, pouvoir sur les choses et sur les personnes), de « notabilisation » (reconnaissance, prestige, titres à intervenir dans divers espaces publics) et par l'estime, l'affection, parfois l'admiration, des compagnons de lutte.

Même si les « simple militants » n'ont pas accès à de tels profits de pouvoir, leur engagement leur procure malgré tout diverses satisfactions qui contribuent elles-aussi à soutenir, voire à renforcer, leurs dispositions à l'investissement dans l'action collective. Le sentiment de ne pas subir, d'agir en faveur d'une juste cause, de

transformer ou de pouvoir transformer la réalité, parfois de faire l'histoire, donne ou conforte des raisons de militer. Le temps donné, les efforts consentis, les renoncements aux plaisirs de la vie « ordinaire », les sacrifices prodigués, les risques parfois endurés, les dons de soi, peuvent aider à trouver l'apaisement, la sérénité, la plénitude, et diverses satisfactions morales, jusqu'au sentiment de supériorité éthique.

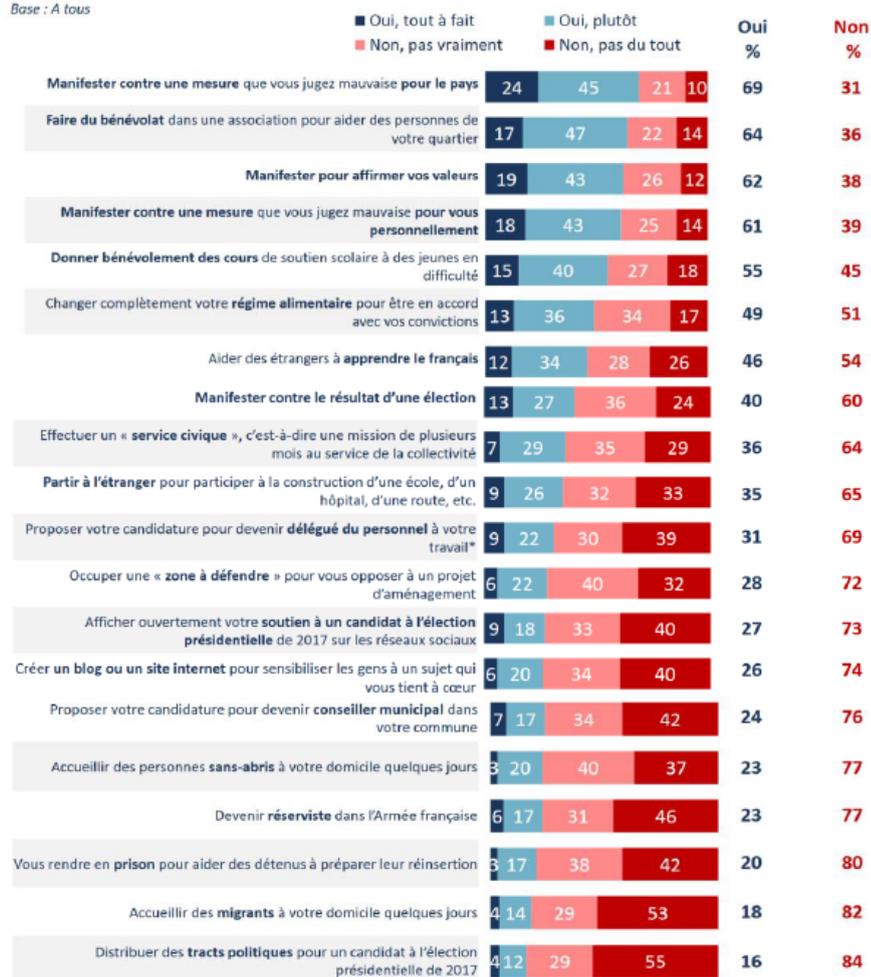
Les militants ont aussi des occasions de s'informer et d'entrer (plus ou moins) dans les grands débats à propos des affaires de la cité et du monde. Certains développent leurs dispositions à l'autodidactie et acquièrent des instruments de compréhension de leur environnement et parfois des aptitudes à accumuler des informations, à organiser des argumentaires et à prendre la parole en public. Des militants parviennent ainsi à compenser, ne serait-ce que partiellement, leurs handicaps scolaires et culturels, à combattre leurs sentiments d'ignorance, d'indignité culturelle, d'incompétence politique ou de mésestime personnelle, et à atténuer les stigmatisations dont ils souffrent. D'autres se réjouissent de leur enrichissement intellectuel et racontent leur éblouissement devant la découverte de la culture (légitime) favorisée par le militantisme. Des adhérents se prennent aussi aux jeux compétitifs internes, parfois pour leur propre compte, ou avec la fierté de côtoyer des « grands personnages ». L'engagement militant peut donner l'occasion d'exercer des rôles sociaux gratifiants et contribuer à l'affirmation et à la valorisation de soi. Certains y trouvent des revanches contre les expériences de désinsertion familiale, de précarité, de chômage ou de marginalisation.

Source : Daniel Gaxie, « Les rétributions du militantisme », *Politika*, 2017.

Document 3

Vous personnellement, dans les mois ou les années qui viennent, seriez-vous prêt à :

Base : A tous



Échantillon : 1009 personnes constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

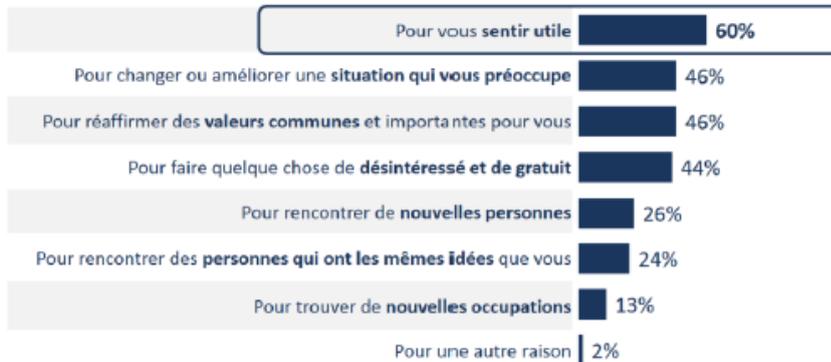
Source : IPSOS, 2017.

Document 4

Les raisons qui conduisent les Français à s'engager

Pour quelles raisons êtes-vous **engagé** actuellement dans des activités citoyennes (politiques, syndicales, associatives ou sous une autre forme) ?

Base : A ceux qui sont engagés dans des activités citoyennes, soit 20% de l'échantillon



Total supérieur à 100 plusieurs réponses possibles.

Échantillon : 1009 personnes constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Source : IPSOS, 2017.

Document 5

Les mouvements sociaux seraient ainsi en constante transformation en fonction de leurs interactions avec la politique institutionnelle. Cette dimension interactionnelle suppose qu'il est impossible de prédire la trajectoire d'un mouvement social. Tout au plus peut-on identifier des conditions susceptibles de favoriser son émergence ou son déclin ainsi qu'identifier les principaux mécanismes et processus qui structureront les mobilisations et, s'il y a lieu, le cycle de protestation.

[...]

Sidney Tarrow (1998) définit la structure des opportunités politiques (SOP) comme l'ensemble des « dimensions récurrentes — mais pas nécessairement formelles ou permanentes — de l'environnement politique qui sont une source d'incitation à l'action collective en affectant les attentes de succès ou d'échec des gens ». De façon générale, il s'agit d'identifier les facteurs qui peuvent faire augmenter ou baisser le coût — tangible ou non — de l'action collective et, ainsi, la favoriser ou la rendre moins probable. Tarrow distingue une dimension statique de la SOP d'une dimension dynamique. La première renvoie à la puissance de l'État (fort/faible) et aux principales stratégies auxquelles celui-ci fait appel pour faire face aux insurrections civiles (inclusion/exclusion). À ces deux indicateurs s'ajoute le degré de pacification du conflit de classe au sein d'une société, l'argument étant qu'un clivage de classe saillant implique que les nouveaux enjeux et les nouveaux acteurs seront absorbés par ce clivage et ne réussiront pas à mobiliser des appuis importants et à affecter de manière significative les termes du débat public.

[...]

[Concernant la dimension dynamique de la SOP], Tarrow (1996) mentionne notamment les changements permettant un plus grand accès au système politique (comme, par exemple, une facilitation de l'exercice du droit de vote), un réalignement politique (souvent électoral) changeant l'équilibre des forces en présence, une plus grande cohésion ou division des élites contribuant à la construction d'alliances avec des figures publiques influentes et, enfin, la réaction de l'État (répressive ou non). Selon cette logique, des changements au sein du système politique ont un effet sur la propension des acteurs à agir collectivement et sur leur capacité de mobilisation et, ainsi, sur la probabilité qu'un mouvement social ou une vague contestataire se développe ou, au contraire, régresse. Lorsque la SOP s'élargit, les mobilisations sont susceptibles d'augmenter, tant en nombre qu'en cadence. Par contre, lorsqu'elle se contracte, les mobilisations diminueront d'intensité.

[...]

L'État joue un rôle central pour trois raisons : (1) il représente une telle concentration de ressources que le simple fait d'y avoir accès donne un avantage immédiat à certains acteurs ; (2) il formule les règles formelles du jeu qui gouvernent la contestation collective; et, enfin, (3) son monopole de la violence physique légitime — à travers la police, l'armée et le système légal — fait de lui un arbitre dans des conflits entre acteurs sociaux et le place ainsi, directement ou indirectement, au centre de toute interaction contestataire (Charles Tilly, 2008).

Source : Marcos Ancelovici, « Esquisse d'une théorie de la contestation : Bourdieu et le modèle du processus politique », *Sociologie et sociétés*, 2009.

Document 6

[Aux États-Unis], depuis 1935, la présence d'un syndicat doit y être approuvée par la majorité des salariés d'une entreprise. L'adhésion est ensuite obligatoire. Mais depuis 1947, chaque État peut déroger à ce système en adoptant le « *right to work* » : il permet aux salariés de ne pas rejoindre le syndicat élu tout en bénéficiant des avantages obtenus. Au fil du temps, l'adoption du « *right to work* » par plus de la moitié des États américains a contribué à la chute du taux de syndicalisation, passé de 33 % au milieu des années 1950 à 11 % en 2012.

De même, un degré élevé d'extension des négociations collectives, qui prévaut dans différents pays européens et notamment en France, est associé à un taux de syndicalisation plus faible. Relativisant la logique de lutte des classes de Marx, dans laquelle interviennent d'autres dimensions, notamment sociales, politiques ou affectives, Olson considère qu'il ne suffit pas aux syndicats d'invoquer l'action collective pour attirer de façon pérenne des adhérents mais qu'ils doivent proposer de véritables avantages individuels en contrepartie de la cotisation, comme l'accès à l'assurance-chômage, à des services sociaux, des mutuelles, une assistance judiciaire...

Cette théorie s'illustre tout particulièrement dans le système dit « de Gand » très axé sur le syndicalisme de service et où l'appartenance à un syndicat conditionne l'accès à des politiques publiques, comme l'assurance-chômage, voire l'assurance-maladie. Si certains facteurs historiques et culturels peuvent également jouer, force est de constater que les pays qui appliquent ce modèle (Belgique, Suède, Danemark et Finlande) affichent les taux de syndicalisation les plus élevés d'Europe.

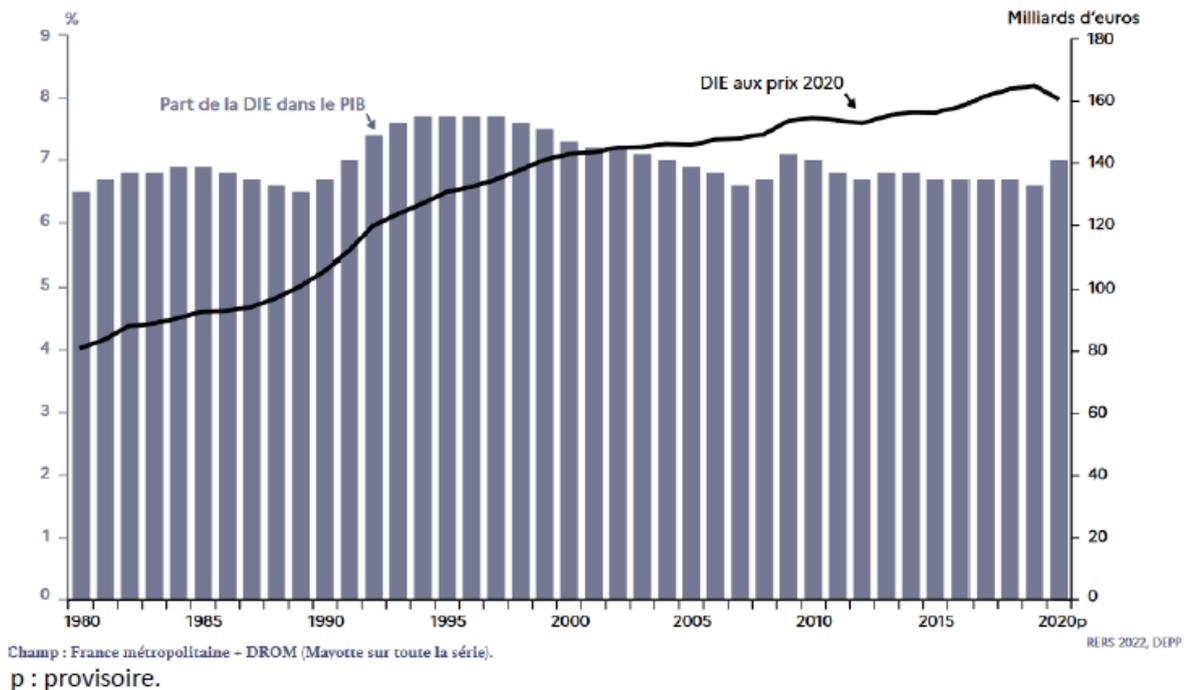
En France, le syndicalisme est davantage fondé sur l'engagement individuel et l'action collective. Les enquêtes menées en France par Dominique Labbé font ressortir trois grandes motivations à l'origine de l'adhésion : celle liée au besoin d'une information ou d'une défense, celle provoquée par les valeurs et la personnalité du syndiqué, ou celle qui s'explique par la pression du collectif de travail ou de l'entourage familial. [...]

Enfin, l'adhésion à un syndicat semble corrélée à l'existence ou non d'un salaire minimum légal et à son niveau : on observe que plus le salaire minimal est élevé ou juridiquement contraignant, moins il y a de syndiqués. Cette corrélation statistique est toutefois à analyser avec beaucoup de précautions car elle ne donne pas d'indication sur la causalité. Ce lien négatif entre taux de syndicalisation et salaire minimal légal peut en effet s'interpréter comme (i) la conséquence d'une « substitution de l'État aux partenaires sociaux qui réduit le champ d'exercice du dialogue social » ; (ii) une désincitation à adhérer aux syndicats, car les gains salariaux procurés par l'adhésion sont d'autant plus faibles que le salaire minimal est élevé et concerne une large fraction de la population. Par ailleurs, un taux de syndicalisation moyen ne rend pas compte de l'hétérogénéité de la situation des branches en termes de présence syndicale et de négociation collective salariale

Source : « La syndicalisation en France : paradoxes, enjeux et perspectives », Trésor-Éco, 2014.

Seconde partie (science économique) – 7 points :

Évolution du montant de la dépense intérieure d'éducation (DIE) en milliards d'euros constants et de sa part dans le PIB (en %)



Source : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, 2022.

Question 1 : Caractériser les évolutions du montant de la dépense intérieure d'éducation en milliards d'euros constants et de sa part dans le PIB depuis 1980 et expliquer pourquoi ces deux évolutions ne convergent pas.

Question 2 : Expliquer pourquoi le progrès technique est endogène.

CAPES BAC + 3

Réglementation de la seconde épreuve d'admissibilité

Extrait de l'annexe de l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025.

Les candidats au concours externe du CAPES de sciences économiques et sociales choisissent au moment de l'inscription le domaine - science économique ou sociologie et science politique - qui fait l'objet de l'évaluation la plus approfondie. Ce domaine est qualifié de majeur, l'autre étant qualifié de mineur.

A. - Epreuves d'admissibilité

2° Seconde épreuve d'admissibilité.

L'épreuve comprend deux parties :

- une question générale, portant sur le domaine majeur, s'appuyant sur un dossier documentaire composé de six documents ;
- deux questions, portant sur le domaine mineur, s'appuyant sur un document statistique. La première question porte sur l'exploitation des données quantitatives du document. La seconde question porte sur un contenu scientifique en lien avec les informations données par le document.

L'épreuve évalue la maîtrise des savoirs scientifiques et méthodologiques (analyse et confrontation des documents).

Durée : quatre heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. La première partie compte pour 13 points, la seconde pour 7 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.